

cure de Chavornay

rue du Collège 7 – Chavornay





FRANÇOIS SILVA – ARCHITECTE AU SIPAL

Les 138 cures du canton de Vaud forment un ensemble immobilier incomparable dont aucun autre canton ne peut se targuer, ces bâtiments destinés à la même fonction, réalisés à partir du XV^e siècle, jusqu'à nos jours. C'est une spécificité et un héritage d'exception, que nous devons léguer aux générations futures.

Le SIPAL s'applique à observer les principes de restauration préconisés par la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites – Venise 1964 –. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque, le monument passe à travers le temps et les générations, à travers les actions et les réactions positives et négatives. C'est un monument qui passe à travers des accidents, et c'est l'ensemble de ces phénomènes perceptibles sur l'objet qui constituent en fait le support et le contenu de la mémoire.

Lors des restaurations de monuments, il est habituel de partir de la connaissance préalable du monument afin de pouvoir argumenter, postérieurement, une proposition d'intervention déterminée.

L'autre enjeu d'importance aujourd'hui est l'aspect énergétique, comment répondre à ce point sans dénaturer la valeur historique de l'objet, et répondre aux standards actuels de confort et d'économie d'énergie, cet enjeu nécessite souplesse et capacités d'adaptation, ceci afin respecter conjointement les patrimoines culturels et naturels qui se contredisent.

La restauration devient ainsi un acte créatif, avec toutes ses contraintes, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Je tiens à remercier ici tous les acteurs qui ont œuvré à cette restauration les architectes, les archéologues, les restaurateurs, historienne, mes collègues de la section Monuments et sites, les entreprises qui ont mené à bien cette restauration afin que la cure de Chavornay retrouve sa splendeur.

THIBAUD-ZINGG SA – ARCHITECTES

Historique

L'héritage du bâtiment relève d'une chronologie de 10 étapes de construction dès mi XV^e siècle (dès 1460) jusqu'au XX^e siècle.

Travaux de conservation et rénovation

Le projet de rénovation de la cure développe deux appartements de 4/5 pièces en duplex de part et d'autre de l'entrée principale avec prolongation propres sur le parc jardin.

La conservation et rénovation de la cure a consisté à la mise en évidence des typologies spatiales intérieures caractéristiques à cette chronologie avec un lien conféré par les nouvelles interventions, tant par le choix des matériaux que des couleurs (en particulier une esthétique sobre : les murs enduits blancs, les sols assainis en surface sans joint gris clair, les menuiseries dans des tonalités de gris).

La rénovation thermique, dans la mesure du possible, tend au respect des valeurs cibles selon norme SIA. Les sols du rez-de-chaussée ont été isolés dans les cas de renouvellement. Quelques murs sont isolés côté intérieur et recouvert d'une boiserie contemporaine. Les planchers des combles sont fortement isolés et recouvert d'un nouveau plancher en bois. Toutes les portes et fenêtres sont remplacées avec verre isolant. Dans la situation des doubles fenêtres, celles intérieures sont conservées et celles extérieures remplacées pour la performance thermique et d'étanchéité à l'air.

Le chauffage a été reconsidéré par une production au gaz et une distribution selon les corps des radiateurs maintenus et à neufs et sols assainis en chape chauffante.

Les travaux ont permis de mettre à jour un escalier condamné pour l'appartement ouest et une fenêtre murée sur façade Nord.

Assainissement des façades et toiture

Pour l'assainissement des façades, la période classique fin XVIII^e siècle a été privilégiée pour la nouvelle chromatique.

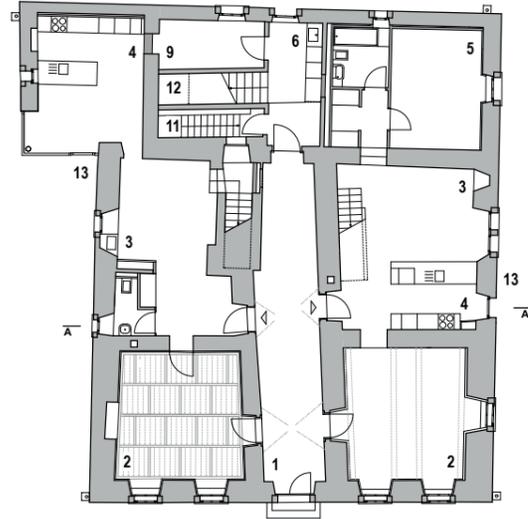
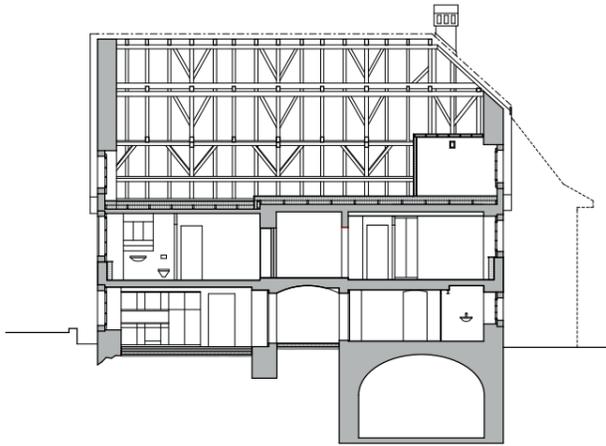
Le corps principal avec une tonalité blanche et encadrements peints jaune ocre, les façades arrières et l'annexe dans une tonalité originelle par peinture à la chaux rouge brique.

La toiture est conservée en vide froid avec une charpente assainie apparente et couverture renouvelée en petites tuiles.

Rénové dans sa totalité, l'enveloppe extérieure et l'aménagement intérieur, la cure de Chavornay a retrouvé une nouvelle splendeur et, à l'intérieur, une luminosité et une clarté appréciable pour des logements.

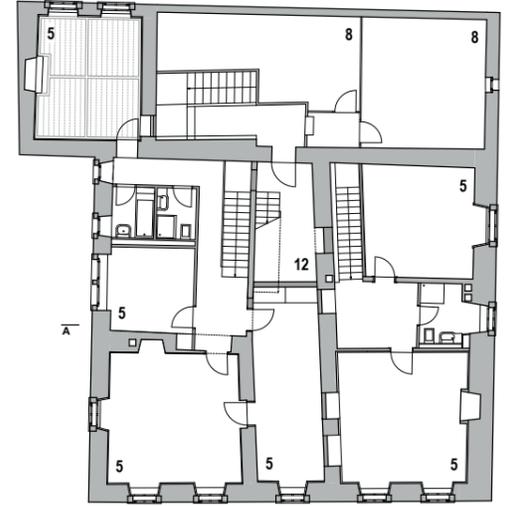
Rez-de-chaussée

- | | | | |
|------------------|-------------|----------------|------------------|
| 1 Entrée | 4 Cuisine | 9 Local jardin | 12 Accès combles |
| 2 Salon | 5 Chambre | 11 Accès caves | 13 Accès jardin |
| 3 Salle à manger | 6 Buanderie | | |



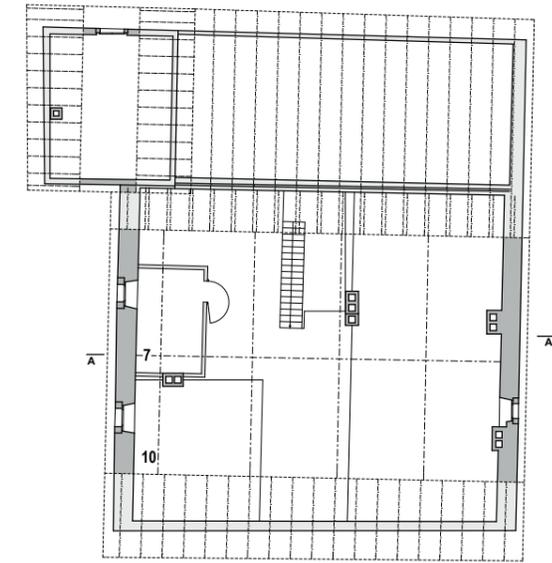
Etage

- | |
|------------------|
| 5 Chambre |
| 8 Grenier |
| 12 Accès combles |



Combles

- | |
|--------------|
| 7 Techniques |
| 10 Combles |



Appartement Ouest

- avant / après travaux
Salon
Chambre
Sanitaires



Appartement Est

- avant / après travaux
Salon
Chambre
Cuisine

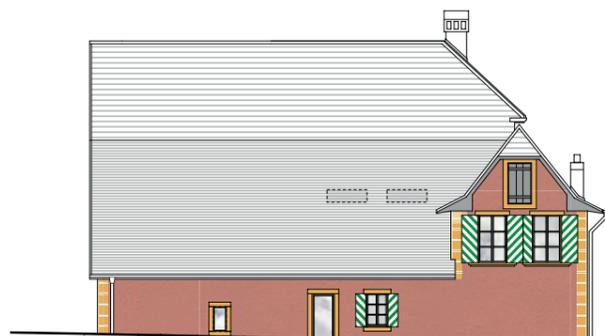




Façade Sud



Façade Est



Façade Nord



Façade Ouest

M ZUMBRUNNEN – RESTAURATEUR

Travaux de reconstitution des décors de la façade Nord

L'originalité des décors mis en évidence lors de l'étude préliminaire a été le motif d'une volonté de reconstitution de ceux-ci.

Dans le respect d'authenticité de l'aspect et des matières utilisées, nous avons procédé à une fabrication artisanale des badigeons de chaux.

Composition:	Pigments:
Chaux hydratée	Terres naturelles
Caseïne (liant)	Ocre jaune
	Sienne calcinée
	Ocre rouge
	Noir de vigne

Application à la brosse, filets des chaînes d'angles (chaux pure).

Plan archéologique

- 1/ Fin XV^e siècle – bâtiment primitif
- 2/ Fin XVI^e siècle
- 3/ Première moitié XVII^e siècle
- 3b/ Attribué à
- 4/ Fin XVII^e siècle
- 4b/ Attribué à
- 5/ Fin XVII^e – début XVIII^e siècle
- 6/ Première moitié XVIII^e siècle
- 7/ Deuxième moitié XVIII^e siècle
- 8/ 1786 – 1787
- 8b/ Attribué à



Reconstruction complète de la façade sud aux étapes 2 et 8

ANNA PEDRUCCI – ALAIN JOUVENAT-MULLER – ARCHÉOLOGUES

L'édifice qui abritait la cure réformée de Chavornay jusqu'aux récents travaux de transformation en appartements n'a été dévolu à cette fonction qu'au milieu du XVIII^e siècle.

Les mentions historiques indiquent que la première cure réformée, dans les années 1536–1540, occupait le même bâtiment que la cure médiévale; divers travaux y furent entrepris jusqu'en 1629 pour en améliorer le confort. En 1649, elle fut démolie et reconstruite, mais on ignore si l'emplacement médiéval fut conservé (voir les rapports historiques de Mmes M. Fontannaz et I. Ackermann, déposés au SIPAL, d'où sont tirées toutes les références historiques).

En 1751, cet édifice, situé au nord-est de la cure actuelle, fut à son tour abandonné et probablement démolé. Après avoir demandé un projet « aussi modeste que possible » pour la construction d'une nouvelle cure, Leurs Excellences de Berne (LL.EE.) renoncèrent finalement à cette option pour acheter la maison « presque neuve » du major Roguin qui nous intéresse ici. Cette dernière, bien que coûtant près du double du devis estimé pour la construction d'une nouvelle cure, parut une solution plus avantageuse aux acquéreurs qui craignaient un dépassement du devis.

L'analyse archéologique a révélé que cette maison avait, au moment du rachat, une existence de près de trois siècles et avait subi d'importantes transformations qui attestent d'une construction peu solide dès le départ. D'abord simple maison à vocation rurale, elle avait été agrandie à plusieurs reprises et dotée de fenêtres moulurées laissant entrevoir une habitation plus cosue. L'adjonction et les transformations des diverses annexes témoignent, quant à elles, de la poursuite d'activités agricoles avant et après la transformation en cure (pressoir).

Sur les dix étapes constructives mises au jour sur les façades, cinq au moins, pour lesquelles nous n'avons aucune mention historique, sont antérieures au rachat par LL.EE.

La bâtisse primitive, (étape 1 – rouge) dont ne subsiste que la façade occidentale, devait avoir la même largeur que le bâtiment actuel, exception faite de l'annexe nord, tandis que l'absence de vestiges appartenant à cette phase dans la façade orientale laisse supposer une emprise moindre à l'est; il n'est cependant pas exclu que cette façade ait été entièrement reconstruite lors d'étapes ultérieures, comme c'est le cas de la façade méridionale.

Surmontée d'une toiture à deux pans présentant une faible pente, elle comportait un étage sur rez, ainsi qu'un niveau de combles. La façade occidentale, largement remaniée lors des phases ultérieures, a conservé deux ouvertures d'origine au rez-de-chaussée – une porte à linteau sur coussinets et une petite fenêtre – ainsi que deux petits percements d'aération au niveau des combles; leur typologie incite à placer cette première construction dans la seconde moitié du XV^e siècle.

Probablement vers la fin du XVI^e siècle (étape 2 – jaune), l'édifice est agrandi vers l'est. Les chaînes d'angle sud-ouest et sud-est sont refaites de même qu'une partie, voire l'entier de la façade sud. Cette phase de construction est caractérisée par l'emploi de calcaire, essentiellement jaune pâle et parfois jaune plus foncé pour la construction des chaînages ainsi que pour les encadrements. En façade orientale, cette étape constitue l'élément le plus ancien. Un cordon mouluré soulignait la séparation entre le rez-de-chaussée et le premier étage et formait tablette pour les baies à meneau.



Façade Sud

- 2/ Fin XVI^e siècle
- 6/ Première moitié XVIII^e siècle
- 8/ 1786 – 1787
- 10/ XX^e siècle
- Indéterminé



Façade Est

- 2/ Fin XVI^e siècle
- 3/ Première moitié XVII^e siècle
- 3b/ Attribué à
- 4/ Fin XVII^e siècle
- 4b/ Attribué à
- 5/ Fin XVII^e – début XVIII^e siècle
- 6/ Première moitié XVIII^e siècle
- 7/ Deuxième moitié XVIII^e siècle
- 8/ 1786 – 1787
- 8b/ Attribué à
- 9/ XIX^e – début XX^e siècle
- 10/ XX^e siècle (ciment)
- Indéterminé

Dans la première moitié du XVII^e siècle, le bâtiment atteint son volume actuel (étape 3 – vert clair). Transformée en toit à demi-croupe et coyaux, la toiture est rehaussée et sa pente modifiée, dotant du même coup la construction d'un second étage faisant office de combles à deux niveaux. Une première annexe, dont ne subsiste qu'un pan de maçonnerie en façade nord, venait compléter l'ensemble. En façade orientale, la caractéristique essentielle de cette étape est le remploi systématique d'éléments d'encadrement de la phase précédente, ainsi que la volonté manifeste d'unifier l'aspect en copiant ces mêmes éléments, avec toutefois une légère différence de matériau, puisque le calcaire « neuf » est jaune orangé, alors que le calcaire en remploi est jaune pâle. Les nouveaux percements créés à cette étape en façade ouest présentent une modénature beaucoup plus simple que celle des baies de la façade orientale. Ces modifications sont probablement contemporaines de la charpente principale que l'on peut situer vers la fin du XVI^e, voire le début du XVII^e siècle en l'absence de datation dendrochronologique.

La quatrième étape (4 – bleu) concerne uniquement les façades est et ouest; elle correspond essentiellement à la modification d'ouvertures dans les étages supérieurs, notamment au niveau des combles. L'étape 5 (vert foncé) voit l'agrandissement ou la reconstruction de l'annexe nord.

Les travaux de la première moitié du XVIII^e siècle (étape 6 – turquoise) achevèrent de donner à l'ensemble l'aspect que nous lui connaissons. On construisit la grande annexe nord-ouest – ultérieurement transformée en garage en 1959 et abritant actuellement une cuisine – qui, s'agissant d'une construction d'assez grande envergure, est probablement encore antérieure au rachat de la maison, puisqu'elle n'est pas mentionnée dans les sources concernant la cure.

A l'étape 7 (fuchsia), une dernière modification est apportée à l'annexe en reconstruisant sa façade orientale et la toiture de l'appentis.

En 1786–87 (étape 8 – rose), soit trente-cinq ans après le rachat de la maison, les sources rapportent que LL.EE. durent se rendre à l'évidence qu'elle n'était pas aussi solide qu'il y paraissait de prime abord, et entreprendre d'importants travaux de rénovation, sans toutefois mentionner la vétusté du bien, mais seulement sa mauvaise facture; l'archéologie atteste de cette réfection, imputable aux trop nombreuses fenêtres et à la poussée exercée par la charpente mal conçue.



Façade Nord

- 3/ Première moitié XVII^e siècle
- 3b/ Attribué à
- 5/ Fin XVII^e – début XVIII^e siècle
- 6/ Première moitié XVIII^e siècle
- 7/ Deuxième moitié XVIII^e siècle
- 8/ 1786 – 1787
- 8b/ Attribué à
- Indéterminé



Façade Ouest

- 1/ Fin XV^e siècle – bâtiment primitif
- 2/ Fin XVI^e siècle
- 3/ Première moitié XVII^e siècle
- 3b/ Attribué à
- 4/ Fin XVII^e siècle
- 4b/ Attribué à
- 6/ Première moitié XVIII^e siècle
- 8/ 1786 – 1787
- 9/ XIX^e – début XX^e siècle
- 10/ XX^e siècle (ciment)
- Indéterminé

COMMISSION DE CONSTRUCTION

FRANÇOIS SILVA
CHEF DE PROJET AU SIPAL
ULRICH DOEPPER
SIPAL – MONUMENTS ET SITES

MANDATAIRES

ARCHITECTE
THIBAUD-ZINGG SA YVERDON-LES-BAINS
INGÉNIEUR CIVIL
SANCHA + ASSOCIES SA YVERDON-LES-BAINS
INGÉNIEUR EN THERMIQUE DU BÂTIMENT
EBEN SARL
EXPERT MH
ROGER SIMOND
ASSISTANCE GÉOTECHNIQUE
KARRAKAS & FRANÇAIS SA
ARCHÉOLOGUE
ARCHEOTECH SA EPALINGES
HISTORIEN
ACKERMANN LAUSANNE
GROTE MICHOTE ROCHE
RESTAURATEUR
ABSIS s.n.c. LES EVOUETTES

ENTREPRISES

DÉMONTAGE + MAÇONNERIE
ROVERO FRERES SA YVERDON-LES-BAINS
ÉCHAFAUDAGES
BENEY & FILS SARL ORBE
CHARPENTE
THIBAUD SA CHAVORNAY
CONSERVATION DU BOIS
PARAXYL SARL ECHANDENS
PIERRES NATURELLES
P. LACHAT & FILS CRISSIER
FENÊTRES EXTÉRIEURES EN BOIS
THIBAUD SA CHAVORNAY
FERBLANTERIE ET COUVERTURE
CLAUDE FAVRE SA YVERDON-LES-BAINS
ÉLECTRICITÉ
BESANCON ELEC. SARL CHAVORNAY
CHAUFFAGE ET VENTILATION
MICHEL RIME SA ECHALLENS
SANITAIRES
REGANELY SA YVERDON-LES-BAINS

AGENCEMENTS DE CUISINE

JJH CUISINES DIFFUSION SA PRILLY
PLATRERIE / PEINTURES
DUCA SA CHESEAU-SUR-LAUSANNE
SERRURERIE
PERNET SA YVERDON-LES-BAINS
MENUISERIE
THIBAUD SA CHAVORNAY
REVÊTEMENT DE SOL PARQUET
PORCHET ET FILS SA YVERDON-LES-BAINS
REVÊTEMENT DE SOL SANS JOINT
WEISS+APPETITO SA ECUBLENS
REVÊTEMENT CERAMIQUE
P. COMPONDU MONTAGNY-PRES-YVERDON
FUMISTERIE ET POELERIE
CH. GAILLE & FILS CUGY
NETTOYAGES
PORCHET ET FILS SA YVERDON-LES-BAINS

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISME
hersperger.bolliger
Vevey

IMPRESSION
PCL Presses Centrales SA
Renens

PHOTOGRAPHIE
Corinne Cuendet
Clarens

COÛTS DE L'OPÉRATION*

INDICE OFS
*SELON DÉCOMPTÉ

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
1	Travaux préparatoires	90'514	4.71
2	Bâtiment	1'696'529	88.30
4	Aménagements extérieurs	78'403	4.08
5	Frais second. – comptes d'attente	29'103	1.52
9	Ameublement et décoration	26'730	1.39
TOTAL DES TRAVAUX		1'921'279	100.00

RATIOS

CURE DE CHAVORNAY

BÂTIMENT			
SP	Surface de plancher	m ²	898
SUP	Surface utile principale	m ²	321
Nombre d'appartements		appartements	2
Ratio SUP/SP			0.36
SP/appartement		m ² /p	449
SUP/appartement		m ² /p	160
VB	Volume bâti selon SIA 116	m ³	2'812
Coût par m ² (SP)		CFC 2 CHF / m ²	1'889
		CFC 1 – 9 CHF / m ²	2'139
Coût par m ³ (VB)		CFC 2 CHF / m ³	603
		CFC 1 – 9 CHF / m ³	683

TYPE D'INTERVENTION

TRANSFORMATION – RÉNOVATION

ÉTIQUETTE ÉNERGIE	CALCULÉE	MESURÉE
	[]	[]
	[]	[]
	[]	[X]
	[]	[]
	[]	[]
	[]	[]
	[]	[]